

Programme d'études : Sciences humaines - 4^e année

N. B. – Ce document est une version numérisée du document original et ne constitue pas une nouvelle version du programme d'études. Il est possible que la mise en page diffère de la version papier originale.

Ministère de l'Éducation
Direction des services pédagogiques
(document provisoire/format révisé août 2003)

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
CADRE THÉORIQUE	3
1. Orientations du système scolaire.....	3
1.1 Mission de l'éducation	3
1.2 Objectifs et normes en matière d'éducation	4
2. Composantes pédagogiques	6
2.1 Principes directeurs	6
2.2 Résultats d'apprentissage transdisciplinaires.....	7
2.3 Modèle pédagogique	14
3. Orientations du programme.....	21
3.1 Présentation de la discipline	21
3.2 Domaines conceptuels et résultats d'apprentissage généraux	22
PLAN D'ÉTUDES	27

INTRODUCTION

Le programme d'études comprend deux parties : le cadre théorique et le plan d'études. Le cadre théorique (*sections 1 à 3*) constitue un ensemble de référence et est destiné aux professionnels de l'enseignement; il sert essentiellement à expliciter les intentions pédagogiques qui rejoignent les visées du système d'éducation. Quant au plan d'études, il précise les attentes reliées aux savoirs, savoir-faire et savoir-être que réalisera l'élève. La structure du programme d'études offre donc une vision globale et intégrée des intentions éducatives, tout en maintenant la spécificité, la « couleur », des différentes disciplines.

Note : *Dans le but d'alléger le texte, lorsque le contexte de rédaction l'exige, le genre masculin est utilisé à titre épïcène.*

CADRE THÉORIQUE

1. Orientations du système scolaire

1.1 Mission de l'éducation

« Guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour apprendre à apprendre afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique. »

Le système d'instruction publique est fondé sur un ensemble de valeurs dont **l'opportunité, la qualité, la dualité linguistique, l'engagement des collectivités, l'obligation de rendre compte, l'équité et la responsabilité.**

Dans ce contexte, la mission de l'éducation publique de langue française favorise le développement de personnes autonomes, créatrices, compétentes dans leur langue, fières de leur culture et désireuses de poursuivre leur éducation toute leur vie durant. Elle vise à former des personnes prêtes à jouer leur rôle de citoyennes et de citoyens libres et responsables, capables de coopérer avec d'autres dans la construction d'une société juste fondée sur le respect des droits humains et de l'environnement.

Tout en respectant les différences individuelles et culturelles, l'éducation publique favorise le développement harmonieux de la personne dans ses dimensions intellectuelle, physique, affective, sociale, culturelle, esthétique et morale. Elle lui assure une solide formation fondamentale. Elle a l'obligation d'assurer un traitement équitable aux élèves et de reconnaître que chacun d'eux peut apprendre et a le droit d'apprendre du mieux qu'il peut. Elle reconnaît les différences individuelles et voit la diversité parmi les élèves en tant que source de richesse.

L'éducation publique vise à développer la culture de l'effort et de la rigueur. Cette culture s'instaure en suscitant le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux; en faisant appel à l'effort maximal; en encourageant la recherche de la vérité et de l'honnêteté intellectuelle; en développant les capacités d'analyse et l'esprit critique; en développant le sens des responsabilités intellectuelles et collectives, les sens moral et éthique et en incitant l'élève à prendre des engagements personnels.

Toutefois, l'école ne peut, à elle seule, atteindre tous les objectifs de la mission de l'éducation publique. Les familles et la communauté sont des partenaires à part entière dans l'éducation de leurs enfants et c'est seulement par la coopération que pourront être structurées toutes les occasions d'apprentissage dont ont besoin les enfants afin de se réaliser pleinement.

1.2 Objectifs et normes en matière d'éducation

L'apprentissage qui se fait dans les écoles est important, voire décisif, pour l'avenir des enfants d'une province et d'un pays. L'éducation publique doit avoir pour but le développement d'une culture de l'excellence et du rendement caractérisée par l'innovation et l'apprentissage continu.

Les objectifs de l'éducation publique sont d'aider chaque élève à :

1. développer la culture de l'effort et de la rigueur intellectuelle, ainsi que le sens des responsabilités;
2. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour comprendre et exprimer des idées à l'oral et à l'écrit dans la langue maternelle d'abord et ensuite, dans l'autre langue officielle;
3. développer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires à la compréhension et à l'utilisation des concepts mathématiques, scientifiques et technologiques;
4. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour se maintenir en bonne santé physique et mentale et contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice, la paix et le respect des droits humains;
5. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être reliés aux divers modes d'expression artistique et culturelle, tout en

considérant sa culture en tant que facteur important de son apprentissage; et

6. reconnaître l'importance de poursuivre son apprentissage tout au long de sa vie afin de pouvoir mieux s'adapter au changement.

L'ensemble de ces objectifs constitue le principal cadre de référence de la programmation scolaire. Ils favorisent l'instauration du climat et des moyens d'apprentissage qui permettent l'acquisition des compétences dont auront besoin les jeunes pour se tailler une place dans la société d'aujourd'hui et de demain.

2. Composantes pédagogiques

2.1 Principes directeurs

1. Les approches à privilégier dans toutes les matières au programme sont celles qui donnent un **sens** aux apprentissages de l'élève, c'est-à-dire que l'élève doit être en mesure de comprendre le pourquoi des contenus proposés.
2. Les approches retenues doivent permettre **l'interaction** et la **collaboration** entre les élèves, expérience décisive dans la construction des savoirs. Dans ce contexte l'élève travaille dans une atmosphère de socialisation où les talents de chacun sont reconnus.
3. Les approches préconisées doivent reconnaître dans l'élève un acteur **responsable** dans la réalisation de ses apprentissages. Dans cette perspective, l'accent est mis sur l'apprentissage.
4. Les approches préconisées en classe doivent favoriser l'utilisation des médias parlés et écrits afin d'assurer que des liens se tissent entre la matière apprise et l'actualité d'un monde en changement perpétuel. Tout enseignement doit tenir compte de la présence et de l'utilisation des **technologies** modernes afin de préparer l'élève au monde d'aujourd'hui et, encore davantage, à celui de demain.
5. L'apprentissage doit se faire en **profondeur**, en se basant sur la réflexion, plutôt que sur une étude superficielle des connaissances fondée sur la mémorisation. L'enseignement touche donc les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être et les stratégies d'apprentissage. Le questionnement fait appel aux opérations intellectuelles d'ordre supérieur.
6. L'enseignement doit favoriser **l'interdisciplinarité** en vue de maintenir l'habitude chez l'élève de procéder aux transferts des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.
7. L'enseignement doit respecter les différents **rythmes** et **styles** d'apprentissage par le biais de différentes approches.
8. L'apprentissage doit doter l'élève de **confiance** dans ses habiletés afin qu'il s'investisse pleinement dans une démarche personnelle qui lui permettra d'atteindre un haut niveau de compétence.

9. L'élève doit développer le goût de **l'effort intellectuel** avec ce que cela exige d'imagination et de créativité d'une part, d'esprit critique et de rigueur d'autre part, ces exigences étant adaptées en fonction de son avancement. À tous les niveaux et dans toutes les matières, l'élève doit apprendre à appliquer une méthodologie rigoureuse et appropriée pour la conception et la réalisation de son travail.
10. L'enseignement doit tenir compte en tout temps du haut niveau de **littératie** requis dans le monde d'aujourd'hui et s'assurer que l'élève développe les stratégies de lecture nécessaires à la compréhension ainsi que le vocabulaire propre à chacune des disciplines.
11. L'enseignement doit transmettre la valeur des études postsecondaires qui contribuent véritablement à préparer l'élève aux défis et perspectives de la société d'aujourd'hui et de demain.
12. Tous les cours doivent être pour l'élève l'occasion de développer son sens de **l'éthique** personnelle et des valeurs qui guident les prises de décision et l'engagement dans l'action, partant du fait que la justice, la liberté et la solidarité sont la base de toute société démocratique.
13. **L'évaluation**, pour être cohérente, se doit d'être en continuité avec les apprentissages. Elle est parfois sommative, mais est plus souvent formative. Dans ce dernier cas, elle doit porter aussi bien sur les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être, alors que l'évaluation sommative se concentre uniquement sur ces deux premiers aspects.

2.2 Résultats d'apprentissage transdisciplinaires

Un résultat d'apprentissage transdisciplinaire est une description sommaire de ce que l'élève doit savoir et être en mesure de faire dans toutes les disciplines. Les énoncés présentés dans les tableaux suivants décrivent les apprentissages attendus de la part de tous les élèves à la fin de chaque cycle.

La communication

Communiquer clairement dans une langue juste et appropriée selon le contexte.

<p>De la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable. Il est en mesure d'exprimer spontanément ses besoins immédiats, ses idées et ses sentiments de façon adéquate et acceptable à son niveau de maturité. Il comprend le vocabulaire approprié de chacune des matières scolaires et est en mesure de l'utiliser dans ses devoirs. Il prend conscience de l'utilité des textes écrits, des chiffres, des symboles, des graphiques et des tableaux pour transmettre de l'information. Il commence à explorer les idées transmises par les gestes, les pictogrammes, les symboles, les médias et les arts visuels.</p>	<p>De la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité. Il est en mesure d'exprimer avec une certaine aisance ses besoins sur les plans scolaire, social et psychologique en tenant compte de son interlocuteur. Il doit pouvoir poser des questions et faire des exposés en utilisant le vocabulaire spécifique de chacune des matières. Il comprend les idées transmises par les gestes, les symboles, les médias et les arts visuels.</p>	<p>De la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité. Il est en mesure d'exprimer ses pensées avec plus de nuances, de défendre ses opinions et de justifier ses points de vue avec clarté. Il utilise le vocabulaire ainsi que la formulation propres de chacune des disciplines pour poser des questions et rendre compte de sa compréhension. Il sait interpréter et évaluer les faits et les informations présentés sous forme de textes écrits, de chiffres, de symboles, de graphiques et de tableaux, et y réagir de façon appropriée.</p>	<p>De la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable selon son niveau. Il est en mesure de défendre ses opinions, de justifier ses points de vue et d'articuler sa pensée avec clarté et précision, qu'il traite de choses abstraites ou de choses concrètes. Il doit pouvoir démontrer sa compréhension de diverses matières à l'oral comme à l'écrit par des exposés oraux, des comptes rendus, des rapports de laboratoire, des descriptions de terrain, etc. en utilisant des formulations appropriées et un vocabulaire spécifique. Il doit pouvoir transcoder des textes écrits en textes schématisés tels que des organisateurs graphiques, des lignes du temps, des tableaux, etc. et vice versa, c'est-à-dire de verbaliser l'information contenue dans des textes schématisés.</p>
--	--	--	---

Technologies de l'information et de la communication

Utiliser judicieusement les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans des situations variées.

<p>De la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir utiliser l'ordinateur de façon responsable en respectant les consignes de base. Il doit utiliser les principales composantes de l'ordinateur ainsi que les fonctions de base du système d'exploitation. Il doit également être initié à la navigation et à la communication électroniques ainsi qu'à la recherche d'information. Enfin, il est en mesure d'utiliser un logiciel de dessins et de traitement de texte.</p>	<p>De la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir utiliser les TIC de façon responsable en développant des attitudes positives face à l'utilisation des TIC dans ses responsabilités scolaires. Il doit maîtriser les principales fonctions de l'ordinateur et élargir son champ d'utilisation en explorant divers périphériques. Il doit également naviguer et communiquer à l'aide de support électronique ainsi que rechercher de l'information. Enfin, il est en mesure d'utiliser un logiciel de dessins et de traitement de texte et d'être initié à un tableur, à un logiciel de présentation, à un logiciel de traitement d'images et d'édition de page Web.</p>	<p>De la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir utiliser les TIC de façon responsable en démontrant de la confiance et un esprit critique face à l'utilisation des TIC dans ses responsabilités scolaires. Il doit appliquer des stratégies de résolution de problèmes techniques de base et utiliser l'ordinateur, son système d'exploitation ainsi que plusieurs périphériques avec autonomie. Il doit également naviguer et communiquer de façon autonome à l'aide de support électronique ainsi que rechercher de l'information. Il doit maîtriser un logiciel de dessins et de traitement de texte et utiliser un logiciel de traitement d'images et d'édition de page Web. Enfin, il est en mesure d'utiliser un tableur et un logiciel de présentation et d'être initié à un logiciel de traitement de données, de sons et de vidéos.</p>	<p>De la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir utiliser les TIC de façon responsable en démontrant de la confiance et un esprit critique face à l'utilisation des TIC dans ses responsabilités scolaires. Il doit intégrer les TIC de façon efficace dans ses activités scolaires et appliquer des stratégies de résolution de problèmes de base de façon autonome. Il doit également naviguer, rechercher, communiquer, présenter et gérer l'information de façon appropriée avec autonomie et efficacité. Il doit maîtriser un logiciel de dessins et de traitement de texte ainsi que maîtriser une variété de logiciels lui permettant de traiter l'image et le son et d'éditer des pages Web. Enfin, il doit utiliser un tableur, un logiciel de présentation, de traitement de données, de son et de vidéos et être initié à un logiciel de gestion de temps et de projets.</p>
--	---	--	---

Pensée critique

Manifester des capacités d'analyse critique et de pensée créative dans la résolution de problèmes et la prise de décision individuelles et collectives.

<p>De la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir prendre conscience des stratégies qui lui permettent de résoudre des problèmes en identifiant les éléments déterminants du problème et en tentant de déterminer des solutions possibles. Il est en mesure de reconnaître les différences entre ce qu'il pense et ce que les autres pensent. Enfin, il arrive à faire part de ses difficultés et de ses réussites.</p>	<p>De la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir, par le questionnement, déterminer les éléments pertinents d'un problème et de discerner l'information utile à sa résolution. Il est conscient qu'il peut comparer ses opinions avec celles des autres et utiliser des arguments pour défendre son point de vue. Enfin, il arrive à faire part de ses difficultés et de ses réussites.</p>	<p>De la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis et en identifiant une solution possible. Il peut discerner entre ce qu'est une opinion et un fait. Ses arguments sont fondés à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources. Enfin, il arrive à faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses.</p>	<p>De la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis, en proposant diverses solutions possibles, en évaluant chacune d'elles et en choisissant la plus pertinente. Il peut discerner entre ce qu'est une opinion, un fait, une inférence, des biais, des stéréotypes et des forces persuasives. Ses arguments sont fondés à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources. Enfin, il arrive à faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses.</p>
--	---	--	---

Développement personnel et social

Construire son identité, s'approprier des habitudes de vie saines et actives et s'ouvrir à la diversité, en tenant compte des valeurs, des droits et des responsabilités individuelles et collectives.

<p>De la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir identifier quelques-unes de ses forces et quelques-uns de ses défis et reconnaître qu'il fait partie d'un groupe avec des différences individuelles (ethniques, culturelles, physiques, etc.). Il doit découvrir l'importance de développer des habitudes de vie saines et actives. Il doit pouvoir faire preuve de respect, de politesse et de collaboration dans sa classe et dans son environnement immédiat.</p>	<p>De la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir décrire un portrait général de lui-même en faisant part de ses forces et de ses défis et s'engager dans un groupe en acceptant les différences individuelles qui caractérisent celui-ci. Il doit exprimer les bienfaits de développer des habitudes de vie saines et actives sur ses responsabilités individuelles et collectives. Il doit pouvoir démontrer des habiletés favorisant le respect, la politesse et la collaboration au sein de divers groupes.</p>	<p>De la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir évaluer sa progression, faire des choix en fonction de ses forces et de ses défis et commencer à se donner ses objectifs personnels, sociaux, scolaires et professionnels. Il doit développer des habitudes de vie saines et actives qui lui permettent de mieux s'acquitter de ses responsabilités individuelles et collectives. Il doit pouvoir élaborer des stratégies lui permettant de s'acquitter de ses responsabilités au sein de divers groupes.</p>	<p>De la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir démontrer comment ses forces et ses défis influencent la poursuite de ses objectifs personnels, sociaux et de carrière, et faire les ajustements ou améliorations nécessaires pour les atteindre. Il doit pouvoir valoriser et pratiquer de façon autonome des habitudes de vie saines et actives afin de mieux s'acquitter de ses responsabilités individuelles et collectives. Il doit pouvoir évaluer et analyser ses rôles et ses responsabilités au sein de divers groupes et réajuster ses stratégies visant à améliorer son efficacité et sa participation à l'intérieur de ceux-ci.</p>
---	--	---	--

Culture et patrimoine

Savoir apprécier la richesse de son patrimoine culturel, affirmer avec fierté son appartenance à la communauté francophone et contribuer à son essor.

<p>De la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir prendre conscience de son appartenance à la communauté francophone au sein d'une société culturelle diversifiée. Il découvre les produits culturels francophones de son entourage. Il contribue à la vitalité de sa culture en parlant français dans la classe et dans son environnement immédiat.</p>	<p>De la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir prendre conscience de son appartenance à la francophonie des provinces atlantiques au sein d'une société culturelle diversifiée. Il valorise et apprécie les produits culturels francophones des provinces atlantiques. Il contribue à la vitalité de sa culture en communiquant en français dans sa classe et dans son environnement immédiat. Il prend conscience de ses droits en tant que francophone et de sa responsabilité pour la survie de la francophonie dans son école et dans sa communauté.</p>	<p>De la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir approfondir sa connaissance de la culture francophone et affirmer sa fierté d'appartenir à la francophonie nationale. Il est en mesure d'apprécier et de comparer les produits culturels francophones du Canada avec ceux de d'autres cultures. Il contribue à la vitalité de sa culture en communiquant dans un français correct en salle de classe et dans son environnement immédiat. Il participe à des activités parascolaires ou autres en français et choisit des produits culturels et médiatiques dans sa langue. Il est conscient de ses droits et responsabilités en tant que francophone.</p>	<p>De la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir prendre conscience de son appartenance à la grande francophonie mondiale et est en mesure d'en apprécier et d'en valoriser les produits culturels. Il contribue à la vitalité de sa culture en communiquant dans un français correct, en faisant valoir ses droits et en jouant un rôle actif au sein de sa communauté.</p>
---	--	---	--

Méthodes de travail

Associer objectifs et moyens, analyser la façon de recourir aux ressources disponibles et évaluer l'efficacité de sa démarche.

<p>De la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir prendre conscience des stratégies afin de : comprendre la tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources dans l'exécution de sa tâche, faire part de ses réussites et de ses défis. Il s'engage dans la réalisation de sa tâche et découvre une satisfaction personnelle du travail bien accompli.</p>	<p>De la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir utiliser des stratégies afin de : organiser une tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis. Il démontre de l'initiative et de la persévérance dans la réalisation de sa tâche et recherche une satisfaction personnelle du travail bien accompli.</p>	<p>De la sixième à la huitième année, l'élève doit faire preuve d'une certaine autonomie en développant et en utilisant des stratégies afin de : planifier et organiser une tâche à accomplir, choisir et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis. Il démontre de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche et exprime une satisfaction personnelle du travail bien accompli.</p>	<p>De la neuvième à la douzième année, l'élève développe et utilise, de façon autonome et efficace, des stratégies afin de : anticiper, planifier et gérer une tâche à accomplir, analyser, évaluer et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, évaluer et de faire part de ses réussites et de ses défis. Il démontre de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche et exprime une satisfaction personnelle du travail bien accompli.</p>
--	--	--	--

2.3 Modèle pédagogique

2.3.1 L'enseignement

Tout professionnel à l'intérieur d'un projet éducatif, qui vise un véritable renouvellement, doit être à la fine pointe de l'information sur les théories récentes du processus d'apprentissage. Il doit aussi être conscient du rôle que joue la motivation de l'élève dans la qualité de ses apprentissages ainsi que le rôle que joue le personnel enseignant dans la motivation de l'élève. Selon Tardif et Chabot (2000), dans le cadre de la motivation de l'élève, il faut intervenir non seulement au niveau de l'importance de l'effort, mais aussi du développement et de la maîtrise de diverses stratégies cognitives. Il importe que le personnel enseignant propose aux élèves des activités pertinentes dont les buts sont clairs. L'élève doit aussi être conscient du degré de contrôle qu'il possède sur le déroulement et les conséquences d'une activité qu'on lui propose de faire.

Il est nécessaire qu'une culture de collaboration s'installe entre tous les intervenants de l'école. Cette collaboration permet de créer un environnement qui favorise des apprentissages de qualité. C'est dans cet environnement que chacun contribue à l'atteinte du plan d'amélioration de l'école. À l'école secondaire, comme à l'école primaire, l'élève est au centre de ses apprentissages. C'est pourquoi l'environnement doit être riche, stimulant, ouvert sur le monde et propice à la communication. On y trouve une communauté d'apprenants où tous les intervenants s'engagent, chacun selon ses responsabilités, dans une dynamique d'amélioration des apprentissages. Le modèle pédagogique retenu doit viser le développement optimal de tous les élèves.

En effet, le renouvellement se concrétise principalement dans le choix d'approches pédagogiques cohérentes avec les connaissances du processus d'apprentissage. L'enseignant construit son modèle pédagogique en s'inspirant de différentes théories telles celles humaniste, behavioriste, cognitiviste et constructiviste.

Diverses approches pédagogiques peuvent être appliquées pour favoriser des apprentissages de qualité. Ces approches définissent les interactions entre les élèves, les activités d'apprentissage et

l'enseignant. Ce dernier, dans sa démarche de croissance pédagogique, opte pour les stratégies d'enseignement qui permettent aux élèves de faire des apprentissages de qualité. Il utilise également des stratégies d'évaluation de qualité qui l'informent et qui informent les élèves du progrès dans leurs apprentissages.

Outre le but ultime d'assurer des apprentissages de qualité, deux critères doivent guider le choix d'approches pédagogiques : la cohérence pédagogique et la pédagogie différenciée.

1. La cohérence pédagogique

Les approches choisies traduisent une certaine philosophie de l'éducation dont les intervenants scolaires se doivent d'être conscients.

Toute approche pédagogique doit respecter les principes directeurs présentés au début de ce document.

2. La pédagogie différenciée

La pédagogie différenciée s'appuie sur la notion que tous les élèves peuvent apprendre. Sachant que chaque élève apprend à sa manière et que chacun présente tout à la fois des compétences et des difficultés spécifiques, l'enseignant qui pratique une pédagogie différenciée cherche à évaluer les produits ainsi que les processus d'apprentissage des élèves. Cette démarche permet de connaître les forces et les difficultés individuelles et d'intervenir en fonction des caractéristiques de chacun.

La pédagogie différenciée n'est pas un enseignement individualisé, mais un enseignement personnalisé qui permet de répondre davantage aux besoins d'apprentissage de chaque élève et de l'aider à s'épanouir par des moyens variés. L'utilisation de plusieurs approches pédagogiques permet ainsi de respecter le style et le rythme d'apprentissage de chacun et de créer des conditions d'apprentissage riches et stimulantes.

Par ailleurs, même lorsque la pédagogie différenciée est utilisée, il sera parfois nécessaire d'enrichir ou de modifier les attentes des programmes d'études à l'intention d'un petit nombre d'élèves qui présentent des forces et des défis cognitifs particuliers.

Peu importe les approches pédagogiques appliquées, celles-ci doivent respecter les trois temps d'enseignement, c'est-à-dire la préparation, la réalisation et l'intégration.

2.3.2 L'évaluation des apprentissages

Tout modèle pédagogique est incomplet sans l'apport de l'évaluation des apprentissages. Processus inhérent à la tâche professionnelle de l'enseignement, l'évaluation des apprentissages est une fonction éducative qui constitue, avec l'apprentissage et l'enseignement, un trio indissociable. Cette relation se veut dynamique au sein de la démarche pédagogique de l'enseignant. L'évaluation s'inscrit dans une culture de responsabilité partagée qui accorde un rôle central au jugement professionnel de l'enseignant et fait place aux divers acteurs concernés.

La conception des divers éléments du trio et de leur application en salle de classe doit tenir compte des récentes recherches, entre autres, sur le processus d'apprentissage. Ce processus est complexe, de nature à la fois cognitive, sociale et affective. L'évaluation dans ce contexte doit devenir, selon Perrenoud (2000), *une intervention régulatrice* qui permet de comprendre et d'infléchir les processus d'enseignement et d'apprentissage. Elle a également pour but d'amener une action indirecte sur les processus d'autorégulation de l'élève quant à ses apprentissages.

L'école privilégie l'évaluation formative qui a pour but de soutenir la qualité des apprentissages et de l'enseignement, et par le fait même de les optimiser. Elle reconnaît aussi le rôle important et essentiel de l'évaluation sommative. Peu importe le mode d'évaluation utilisé, Herman, Aschbacher et Winters (1992) affirment qu'il n'y a pas qu'une seule bonne façon d'évaluer les élèves. Il est cependant essentiel de représenter le plus fidèlement possible la diversité des apprentissages de l'élève au cours d'un module, d'un semestre,

d'une année. À ce titre, plusieurs renseignements de type et de nature différents doivent être recueillis.

L'évaluation des apprentissages ainsi que les moyens utilisés pour y arriver doivent refléter les valeurs, les principes et les lignes directrices tels que définis dans la *Politique provinciale d'évaluation des apprentissages*.

1. L'évaluation formative: *régulation de l'apprentissage et de l'enseignement*

Plusieurs auteurs s'entendent pour dire que l'évaluation formative est la plus apte à améliorer la qualité des apprentissages des élèves (Black et William, 1998, Daws et Singh, 1996, Fuchs et Fuchs, 1986; Perrenoud, 1998). Selon Scallon (2000), l'évaluation formative a comme fonction exclusive la régulation des apprentissages pendant un cours ou une séquence d'apprentissage. Elle vise des apprentissages précis et relève d'une ou de plusieurs interventions pédagogiques. Elle permet à la fois à l'élève et à l'enseignant de prendre conscience de l'apprentissage effectué et de ce qu'il reste à accomplir. Elle se fait pendant la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage et se distingue par sa contribution à la régulation de l'apprentissage et de l'enseignement.

En ce qui concerne l'élève,

- L'évaluation formative a comme avantage de lui fournir une rétroaction détaillée sur ses forces et ses défis en lien avec les résultats attendus. Cette rétroaction sert à réguler les apprentissages. Elle doit être parlante et aidante dans le sens qu'elle identifie pour l'élève *ce qui lui reste à apprendre* et lui suggère des *moyens de l'apprendre*.
- L'évaluation formative doit aussi lui permettre de développer des habiletés d'auto-évaluation et de métacognition. Pour y arriver, il doit avoir une conception claire de ce qu'il doit savoir et être capable de faire, de ce qu'il sait et peut déjà faire, et des moyens pour arriver à

comblent l'écart entre la situation actuelle et la situation visée.

En ce qui concerne l'enseignant,

- L'évaluation formative le renseigne sur les activités et les tâches qui sont les plus utiles à l'apprentissage, sur les approches pédagogiques les plus appropriées et sur les contextes favorables à l'atteinte des résultats d'apprentissage.
- L'évaluation formative l'aide à déceler les conceptions erronées des élèves et à choisir des moyens d'intervention pour les corriger.

Un enseignement cohérent suite à une rétroaction de qualité appuie l'élève dans son travail et lui offre de nouvelles occasions de réduire l'écart entre la situation actuelle et la situation désirée. Que l'évaluation formative soit formelle ou informelle, elle porte toujours sur deux objets : l'élève dans sa progression et la pédagogie envisagée dans un contexte d'enseignement et d'apprentissage. C'est une dynamique qui doit permettre à l'élève de mieux cibler ses efforts et à l'enseignant de mieux connaître le rythme d'apprentissage de l'élève.

2. L'évaluation sommative : sanction des acquis

Le rôle de l'évaluation sommative est de sanctionner ou certifier le degré de maîtrise des résultats d'apprentissage des programmes d'études. Elle a comme fonction l'attestation ou la reconnaissance sociale des apprentissages.

L'évaluation sommative survient au terme d'une période d'enseignement consacrée à une partie de programme ou au programme entier. Elle doit être au reflet des apprentissages visés par le programme d'études.

L'évaluation sommative place chaque élève dans les conditions qui lui permettront de fournir une performance se situant le plus près possible de son véritable niveau de compétence.

Les composantes de l'évaluation

Démarche évaluative	Évaluation formative	Évaluation sommative
INTENTION (Pourquoi?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ découvrir les forces et les faiblesses de l'élève dans le but de l'aider dans son cheminement ▪ vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage ▪ informer l'élève de sa progression ▪ objectivation cognitive ▪ objectivation métacognitive ▪ améliorer l'enseignement et l'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ informer l'élève, l'enseignant, les parents, les administrateurs et les autres intervenants du degré d'atteinte des résultats d'apprentissage, d'une partie terminale ou de l'ensemble du programme d'études ▪ informer l'enseignant et les administrateurs de la qualité du programme d'études
OBJET D'ÉVALUATION (Quoi?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être visés par les résultats d'apprentissage du programme ▪ des stratégies ▪ des démarches ▪ des conditions d'apprentissage et d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage d'une partie terminale, d'un programme d'études ou de l'ensemble du programme
MOMENT D'ÉVALUATION (Quand?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ avant l'enseignement comme diagnostic ▪ pendant l'apprentissage ▪ après l'étape 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ à la fin d'une étape ▪ à la fin de l'année scolaire
MESURE (Comment?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ grilles d'observation ou d'analyse ▪ questionnaires oraux et écrits ▪ échelles d'évaluation descriptive ▪ échelles d'attitude ▪ entrevues individuelles ▪ fiches d'auto-évaluation ▪ tâches pratiques ▪ dossier d'apprentissage (portfolio) ▪ journal de bord ▪ rapports de visites éducatives, de conférences ▪ travaux de recherches ▪ résumés et critiques de l'actualité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ tests et examens ▪ dossier d'apprentissage (portfolio) ▪ tâches pratiques ▪ enregistrements audio/vidéo ▪ questionnaires oraux et écrits ▪ projets de lecture et d'écriture ▪ travaux de recherches
MESURE (Qui?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ enseignant ▪ élève ▪ élève et enseignant ▪ élève et pairs ▪ ministère ▪ parents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ enseignant ▪ ministère

Démarche évaluative	Évaluation formative	Évaluation sommative
JUGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ évaluer la compétence de l'élève tout au long de son apprentissage ▪ évaluer les conditions d'enseignement et d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ évaluer la compétence de l'élève à la fin d'une étape ou à la fin d'une année scolaire ▪ évaluer le programme d'études
DÉCISION ACTION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ proposer un nouveau plan de travail à l'élève ▪ prescrire à l'élève des activités correctives, de consolidation ou d'enrichissement ▪ rencontrer les parents afin de leur proposer des moyens d'intervention ▪ poursuivre ou modifier l'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ confirmer ou sanctionner les acquis ▪ orienter l'élève ▪ classer les élèves ▪ promouvoir et décerner un diplôme ▪ rectifier le programme d'études au besoin

3. Orientations du programme

3.1 Présentation de la discipline

Les sciences humaines, la géographie et l'histoire en particulier, étudient l'organisation et le développement des sociétés sur leurs territoires¹. Les sciences humaines traitent aussi de la personne comme membre d'un groupe social, des relations entre les personnes et des relations des personnes avec leurs territoires et leurs institutions sociales. Elles fournissent ainsi aux élèves un contexte propice à l'apprentissage de leur rôle de citoyen.

Les disciplines associées aux sciences humaines procurent aux élèves des outils privilégiés pour *comprendre comment fonctionnent et évoluent les sociétés et comment s'aménagent et se transforment leurs territoires*. Elles amènent les élèves à s'ouvrir sur le monde en éveillant leur curiosité à d'autres sociétés et à d'autres territoires que les leurs et leur permettent de *saisir le sens des transformations qui se produisent dans leur société et sur leurs territoires*. Enfin, les sciences humaines, par le biais des disciplines qui en font partie, constituent le lieu privilégié d'éducation à la citoyenneté. C'est en effet par elles que les élèves ont l'occasion de saisir les dimensions qui définissent notre société : la démocratie, la diversité culturelle, la diversité des territoires, les courants économiques et leurs impacts, les responsabilités planétaires et les technologies d'information et de communication en progrès rapide. La géographie et l'histoire jettent les bases nécessaires à la compréhension et à l'explication de ces dimensions en situant les connaissances dans l'espace et dans le temps.

La formation des élèves par les sciences humaines rejoint les aspects de la formation intellectuelle et de la formation sociale.

- Les apprentissages des sciences humaines contribuent à la formation intellectuelle en amenant les élèves à développer et à raffiner leur pensée critique. Ceci se réalise par la fréquentation des réalités relatives à l'organisation d'une société sur son territoire, des enjeux qui l'ont formée et transformée et par la réflexion que cela implique. Ce faisant, les élèves développent le sens du relatif, apprennent à exprimer leur point de vue, à accepter celui des autres et à nuancer le leur.

¹ Territoire : le mot territoire désigne un espace organisé et construit qui tient compte à la fois du milieu naturel et des transformations que les humains y ont apportées. Une même collectivité vit sur plus d'un territoire à la fois.

- L'étude de l'action humaine d'hier et d'aujourd'hui contribue à la formation sociale des élèves en les amenant à mieux comprendre et expliquer le présent pour y intervenir.

3.2 Domaines conceptuels et résultats d'apprentissage généraux

Les sciences humaines à l'école ont pour but de former des citoyens responsables, bien informés et actifs, qui savent réfléchir et savent contribuer à une société changeante, productive et démocratique. De ce fait, les programmes de sciences humaines sont élaborés en termes de résultats d'apprentissage généraux qui tiennent compte de grands thèmes, de concepts liens, de savoirs, savoir-faire et savoir-être dont le développement concourt à la formation d'un citoyen responsable.

Grands thèmes développés

- (1) La Terre, un village global** : toute société *interagit avec d'autres sociétés*, ce qui l'oblige à définir ses propres valeurs, et à respecter celles des autres. La facilité et la rapidité des communications autour du globe font prendre conscience de la *responsabilité de chacun en tant que citoyen du monde*. De plus, la mutation rapide des sociétés modernes nécessite que chaque personne *s'engage* dans la recherche de l'harmonie sociale à l'échelle locale et planétaire.
- (2) La dynamique du temps** : *la compréhension du passé* permet *d'établir des liens avec le présent et amorce la transition vers l'avenir*. L'histoire, cadre de référence des sociétés, permet de s'identifier selon ses origines, de savoir s'identifier à son patrimoine, d'en connaître les défis.
- (3) Les interactions des humains avec leur territoire** : des rapports étroits existent entre les humains et les territoires qu'ils occupent. Ces territoires, *les humains s'y adaptent mais surtout les modifient* en fonction de leurs besoins. La géographie contribue à la découverte de ces interactions et permet de prendre conscience des actions à poser pour le développement harmonieux de ces territoires et leur préservation.
- (4) Les impacts économiques** : la vie d'une société est grandement influencée par la production des biens de consommation, en association avec leur préservation ou leur gaspillage, leur distribution et leur consommation. La connaissance des systèmes économiques,

de leurs institutions et de leurs principes constitue un important outil d'intervention en société.

- (5) L'exercice de la démocratie** : c'est généralement dans la famille que l'enfant se familiarise en tout premier lieu avec le *processus démocratique*. À l'école, les élèves sont amenés à le pratiquer régulièrement dans les contacts avec les pairs. Les sciences humaines leur permettent, par la compréhension du fonctionnement et de l'importance de la démocratie au Canada et dans d'autres pays, de s'ouvrir au civisme actif. La comparaison avec d'autres systèmes politiques renforce la conception de la citoyenneté et insiste sur la *nécessité des droits, des libertés et des responsabilités* des personnes.

Concepts liens

L'organisation des sociétés sur les territoires qu'elles occupent forme un tout qui trouve sa cohésion dans des concepts faisant le lien entre les diverses disciplines des sciences humaines.

- (1) Continuité et changement** : ces deux concepts sont relatifs aux sociétés et aux territoires d'hier et d'aujourd'hui. Ils permettent de comprendre la complexité des sociétés et des territoires à la fois par leurs éléments de permanence et par leur évolution.
- (2) Interaction et interdépendance** : les relations des personnes entre elles et avec leur territoire constituent le point central de la vie des sociétés. Ces concepts permettent de comprendre le rôle des personnes dans la communauté proche et dans la communauté planétaire.
- (3) Valeurs et culture** : ces deux concepts mettent en évidence l'identité des peuples à travers les temps et les lieux. Ils font saisir les ressemblances entre les sociétés et entre leurs territoires, mais aussi leur diversité. Ces concepts permettent aussi de faire ressortir les difficultés qu'une société actuelle éprouve à ancrer son propre système de valeurs face au fort mouvement de la mondialisation.

Savoir

L'acquisition des savoirs est un processus dynamique dans lequel les élèves s'engagent pour donner un sens à leurs apprentissages en choisissant, en analysant et synthétisant une gamme de renseignements, d'idées, de faits et de concepts. En sciences humaines, ces savoirs proviennent de diverses disciplines telles que l'histoire, la géographie, l'éducation à la citoyenneté, le droit, l'économie, les sciences politiques. Les savoirs en sciences humaines amènent les élèves à examiner, à questionner et à comprendre les différents territoires. Ils aident aussi les élèves à élargir et à évaluer leur vision du monde, tout en les encourageant à proposer des solutions réalistes et viables aux problèmes.

Savoir-faire

L'apprentissage en sciences humaines implique le développement d'habiletés intellectuelles, techniques et sociales. Ces habiletés permettent aux élèves de comprendre et d'utiliser les connaissances et les concepts de base dans :

- le cadre d'une stratégie d'enquête,
- l'interprétation et la communication des résultats, et
- l'élaboration de projets collectifs et la coopération à de tels projets.

(1) Stratégie d'enquête (voir annexe 1)

La stratégie d'enquête en sciences humaines permet aux élèves d'explorer des sujets, questions, problèmes ou enjeux afin de repérer de l'information pour entreprendre une réflexion prospective dans le but de formuler des réponses innovatrices. Le point de départ de cette stratégie est la curiosité naturelle des élèves qui les incite à utiliser différentes façons de **questionner**,* ² de réfléchir et d'aller ainsi plus loin dans la résolution de problèmes et la prise de décision. Les élèves utilisent le raisonnement critique, la pensée créative et les habiletés de **métacognition*** au cours de l'analyse des questions. Ces stratégies les poussent à se positionner face à un problème qui

² Les mots accompagnés d'un * sont définis dans le glossaire page 39

pourrait avoir des causes multiples et complexes sans solutions claires.

(2) Interprétation et communication des résultats

En sciences humaines les élèves apprennent à lire les interactions entre les milieux naturels, sociaux, politiques et économiques. Ils acquièrent les capacités d'évaluer et d'interpréter les observations faites et de communiquer les résultats. Ce sont des habiletés à perfectionner pour procéder à des choix judicieux dans les prises de décision.

Élaboration de projets collectifs et coopération à de tels projets

Planifier, élaborer et réaliser un projet collectif dans un esprit de coopération, à l'intérieur de la classe ou dans la société représentent des actions nécessaires au développement du rôle de citoyen responsable.

Savoir-être

Les élèves seront encouragés à développer une attitude positive et un intérêt permanent en ce qui a trait aux savoirs liés aux sciences humaines. Ils seront amenés à effectuer le transfert des concepts dans toute étude, analyse et prise de décision. L'apprentissage des sciences humaines devra amener les élèves à reconnaître l'importance du passé dans la réalité actuelle des *Acadiens et des francophones* du Nouveau-Brunswick et du Canada.

Les sciences humaines encourageront à respecter et à *défendre* les valeurs démocratiques de nos institutions et à *assurer une qualité de vie* personnelle et collective dans la société. L'apprentissage par les sciences humaines amènera les élèves à s'engager avec conviction dans la résolution de problèmes relatifs aux enjeux régionaux et mondiaux. Ils seront appelés à évaluer des situations et à indiquer des éléments de solution ou à considérer des solutions proposées par d'autres.

Résultats d'apprentissage généraux

Primaire : maternelle à la 8^e année

Tenant compte des thèmes retenus, des concepts, des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être à développer chez les élèves, trois résultats d'apprentissage généraux ont été déterminés pour les niveaux de la maternelle à la 8^e année :

- (1) Construire sa vision de ***l'ORGANISATION**** d'une société sur son territoire.
- (2) Rendre compte de ***CHANGEMENTS**** dans l'organisation d'une société sur son territoire.
- (3) S'ouvrir à la ***DIVERSITÉ**** des sociétés sur les territoires que chacune de ces sociétés occupe.

En se familiarisant avec l'organisation de sociétés d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs, et en s'expliquant les motifs qui ont présidé à l'organisation de leur territoire, les élèves prennent conscience non seulement des droits et des responsabilités de chacun, mais aussi des valeurs qui sous-tendent la vie en société.

PLAN D'ÉTUDES

PRIMAIRE — 4^e ANNÉE

LE NOUVEAU-BRUNSWICK

PRÉAMBULE

Le programme de sciences humaines de 4^e année, LE NOUVEAU-BRUNSWICK, s'organise autour de trois grands concepts : l'*organisation*^{*1} le *changement*^{*} et la *diversité*^{*}. L'élève de 4^e année approfondit ces concepts auxquels il s'est initié depuis la maternelle, par l'observation du territoire du Nouveau-Brunswick et des territoires avec lesquels la province entretient des relations, ailleurs au Canada ou ailleurs dans le monde, aujourd'hui et autrefois.

Ces trois concepts, bien que présentés séparément, sont en réalité **imbriqués les uns dans les autres**. En effet, le concept d'*organisation* représente le pivot central auquel se greffent les deux autres. Ainsi l'élève observe, décrit et analyse comment la société du Nouveau-Brunswick a aménagé le territoire qu'elle occupe. Il compare cette organisation à ce qu'elle était autrefois pour en faire ressortir les ressemblances et les différences (*changement*). Il la compare aussi, aujourd'hui, à d'autres territoires du même type, au Canada et ailleurs dans le monde (*diversité*).

Le développement de ces concepts se traduit par des résultats d'apprentissage regroupés selon qu'ils réfèrent à la **société**^{*} ou au

territoire^{*}, à l'éducation à la citoyenneté ou encore à des habiletés techniques. Cette classification ne veut pas dire que ces résultats doivent être considérés l'un après l'autre. Il apparaît au contraire important de les organiser de manière regroupée dans des tâches complexes et signifiantes qui font appel à diverses stratégies. ***L'élève doit être amené à réaliser différentes tâches au cours de l'année de façon à ce qu'il aborde chacun des résultats d'apprentissage à plusieurs reprises.***

L'étude des sciences humaines doit promouvoir des stratégies d'enquête² et d'interaction qui aident l'élève à répondre à ses questions. Elle doit promouvoir la pensée **métacognitive**^{*} en encourageant une réflexion critique et une considération de divers points de vue. En entreprenant des recherches liées aux questions de sciences humaines d'hier et d'aujourd'hui, y compris des questions controversées, l'élève devient un preneur de décisions critique, créatif et conscient des aspects éthiques de ses décisions. Des projets qui portent sur des questions pertinentes à ses expériences permettent à l'élève de **questionner**^{*}, de valider, d'élargir, de recréer et d'exprimer ses propres savoirs.³

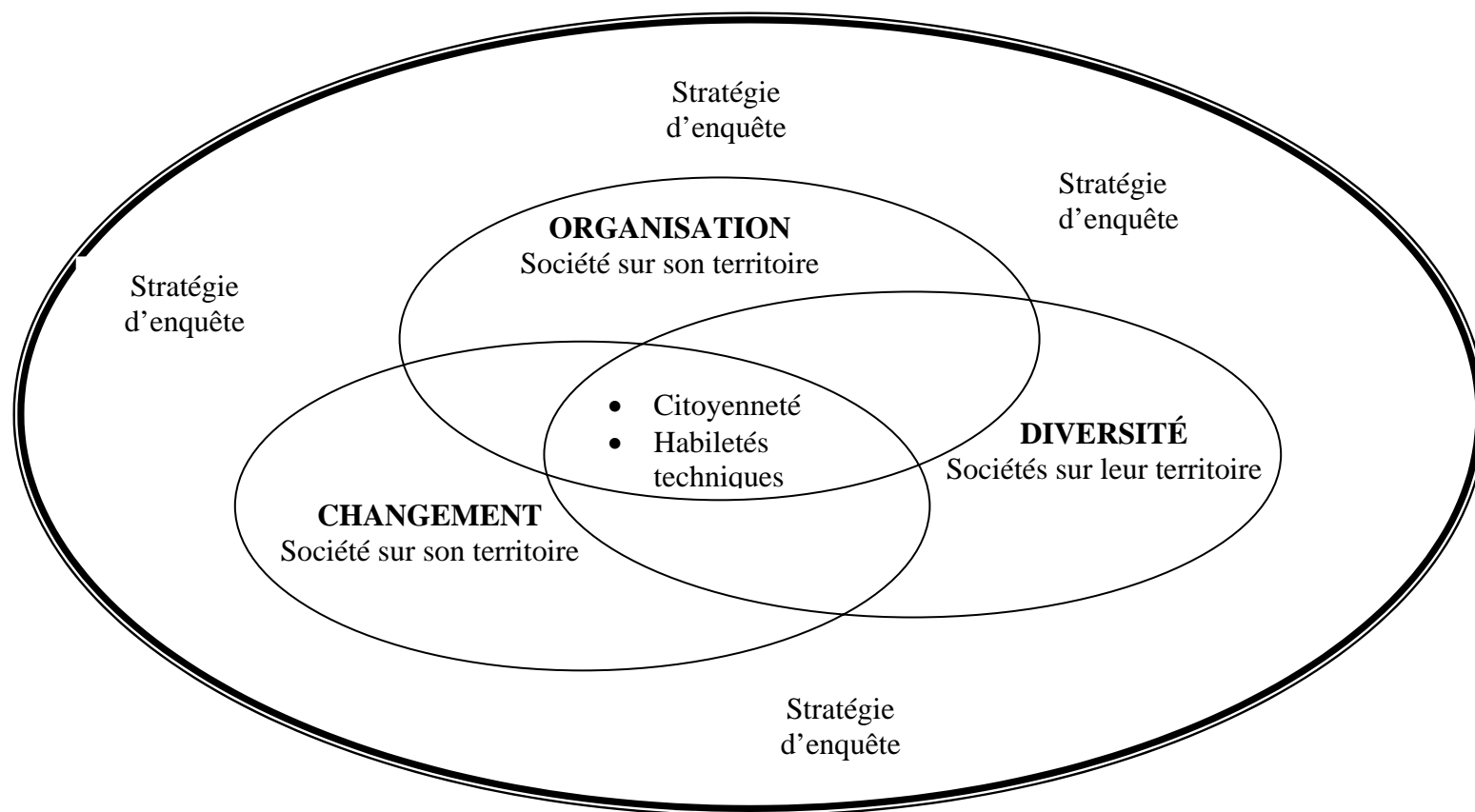
1. Les mots accompagnés d'un * sont définis dans le glossaire à la page 46.

2. Voir Annexe 1, page 50.

3. Inspiré du cadre commun du ministère de l'Éducation du Manitoba.

LE NOUVEAU-BRUNSWICK

L'APPRENTISSAGE DES SCIENCES HUMAINES



4^e ANNÉE— LE NOUVEAU-BRUNSWICK

R A G	L'élève doit pouvoir construire sa vision de l'ORGANISATION d'une société sur son territoire.	L'élève doit pouvoir rendre compte de CHANGEMENTS dans l'organisation d'une société sur son territoire.	L'élève doit pouvoir s'ouvrir à la DIVERSITÉ des sociétés sur leur territoire
	<p>L'élève doit pouvoir</p> <p>O1 caractériser la population du Nouveau-Brunswick ;</p> <p>O2 établir les relations qui existent entre certains des groupes ethniques* qui caractérisent la population du Nouveau-Brunswick ;</p> <p>O3 décrire des manifestations culturelles associées à des groupes ethniques du Nouveau-Brunswick ;</p> <p>O4 reconnaître les principales villes du Nouveau-Brunswick ;</p> <p>O5 reconnaître les trois paliers de gouvernement au Nouveau-Brunswick ;</p> <p>O6 associer des services au palier du gouvernement provincial ;</p> <p>O7 décrire de façon simplifiée le fonctionnement politique de sa province ;</p> <p>O8 reconnaître des lois établies au Nouveau-Brunswick ;</p> <p>O9 associer ces lois à des personnes qui voient à leur application ;</p> <p>O10 décrire les principaux éléments des milieux naturels et construits du territoire du Nouveau-Brunswick ;</p> <p>O11 caractériser les principales activités économiques du Nouveau-Brunswick ;</p> <p>O12 établir des liens entre des activités économiques de la population et des éléments de l'aménagement du territoire de cette province ;</p> <p>O13 établir des liens entre des besoins de la population du Nouveau-Brunswick et des éléments de l'aménagement du territoire de cette province.</p>	<p>L'élève doit pouvoir</p> <p>C1 retracer les origines de la fondation du Nouveau-Brunswick ;</p> <p>C2 établir les conséquences de la fondation du Nouveau-Brunswick pour la population acadienne ;</p> <p>C3 relever des ressemblances et des différences dans l'organisation démographique* du Nouveau-Brunswick entre aujourd'hui et le temps de sa fondation (1784) ;</p> <p>C4 établir des causes et des conséquences des changements survenus entre aujourd'hui et le temps de sa fondation (1784) ;</p> <p>C5 évoquer les temps forts de l'histoire de la province ;</p> <p>C6 décrire le rôle de certains personnages dans l'histoire de la province ;</p> <p>C7 relever des différences significatives dans l'aménagement du territoire de la province entre aujourd'hui et le temps de sa fondation (1784) ;</p> <p>C8 relever des différences dans les activités économiques du Nouveau-Brunswick entre aujourd'hui et le temps de sa fondation (1784) ;</p> <p>C9 établir des causes et des conséquences de ces transformations dans les activités économiques du Nouveau-Brunswick entre aujourd'hui et autrefois.</p>	<p>L'élève doit pouvoir</p> <p>D1 relever des ressemblances et des différences entre les caractéristiques de la population du Nouveau-Brunswick et celles d'une autre province du Canada ;</p> <p>D2 relever des ressemblances et des différences entre les caractéristiques de la population du Nouveau-Brunswick et celles de territoires plus ou moins similaires ailleurs dans le monde ;</p> <p>D3 relever des ressemblances et des différences entre le territoire du Nouveau-Brunswick et celui d'une autre province du Canada ;</p> <p>D4 reconnaître les relations qui s'établissent entre le territoire du Nouveau-Brunswick et celui d'une autre province du Canada ;</p> <p>D5 reconnaître les relations qui s'établissent entre le territoire du Nouveau-Brunswick et d'autres territoires ailleurs dans le monde.</p>
R A S	Éducation à la citoyenneté		Habiletés techniques
	<p>L'élève doit pouvoir</p> <p>E1 expliquer des droits et des responsabilités des citoyens du Nouveau-Brunswick ;</p> <p>E2 reconnaître les symboles du Nouveau-Brunswick ;</p> <p>E3 faire ressortir des atouts* et des contraintes* de l'organisation du Nouveau-Brunswick ;</p> <p>E4 échanger avec les autres élèves de son groupe-classe ;</p> <p>E5 exprimer son point de vue ;</p> <p>E6 présenter des arguments ;</p> <p>E7 comparer son point de vue à celui des autres élèves ;</p> <p>E8 nuancer son point de vue au besoin.</p>		<p>L'élève doit pouvoir</p> <p>H1 employer un vocabulaire relatif aux concepts de temps, de territoire et de société ;</p> <p>H2 s'orienter sur une carte simple à l'aide des points cardinaux ;</p> <p>H3 situer le Nouveau-Brunswick sur une carte de l'ensemble régional de l'Atlantique, sur une carte du Canada et sur une carte du monde ;</p> <p>H4 situer les principaux éléments des milieux naturels et construits de la province sur une carte simple ;</p> <p>H5 situer les territoires avec lesquels le Nouveau-Brunswick entretient des relations, au Canada et ailleurs ;</p> <p>H6 situer sur une ligne du temps des événements et des personnages ayant marqué l'organisation de sa province depuis les débuts de son histoire.</p>

Légende:

RAG : résultat d'apprentissage général
RAS : résultat d'apprentissage spécifique

O1 : Organisation RAS 1 E3 : Éducation à la citoyenneté RAS 3
C2 : Changement RAS 2 H4 : Habileté technique RAS 4
D2 : Diversité RAS 2

NB : *Les chiffres n'indiquent pas l'ordre à suivre; ils sont là en guise d'identification*

L'ORGANISATION

Vue d'ensemble

L'élève doit construire sa vision de l'organisation d'une société sur son territoire.

En se penchant sur l'étude de sa province, l'élève élargit une fois de plus les concepts de territoire et de société qu'il a interprétés à des échelles différentes lors des niveaux précédents du primaire.

L'analyse du Nouveau-Brunswick doit amener l'élève à découvrir la dynamique particulière qui lie une société à son territoire. La société est composée de divers groupes ethniques qui ont établi des relations entre eux et qui, au regard de leurs particularités, ont façonné le territoire pour répondre à leurs besoins. Il est important que l'élève soit amené à bien reconnaître les caractéristiques des divers groupes ethniques qui composent la société de la province en mettant l'importance sur les peuples fondateurs : francophones, anglophones et autochtones. Il doit être capable d'associer à ces groupes diverses activités culturelles et économiques car, de ces activités et de la manière dont elles sont pratiquées, va en ressortir l'aménagement original de la province.

Cet aménagement doit évidemment tenir compte des **atouts*** et des **contraintes*** du milieu (ex. : sols fertiles ou non, côtes, montagnes, climat, végétation, hydrographie) et l'élève doit décrire ces derniers de même que les éléments de ce territoire qui relèvent directement des humains (ex. : occupation rurale ou urbaine du sol, bâtiments, installations diverses, activités économiques). Ce faisant, il devra faire ressortir les relations qui existent entre l'aménagement du territoire et les besoins des personnes qui y vivent. Cela doit amener l'élève à constater que la province du Nouveau-Brunswick présente de ce fait une richesse territoriale au regard de la complexité de ses occupations par la société.

Il est aussi important que l'élève s'initie à la vie politique de sa province en abordant les rouages politiques qui la régissent. Il ne s'agit pas pour un élève de cet âge de faire une étude exhaustive de la vie politique, mais à tout le moins de nommer les principaux dirigeants, de saisir leur rôle, de les associer à l'application de certaines lois dont il peut apprécier la teneur.

L'ORGANISATION

L'élève doit pouvoir construire sa vision de l'ORGANISATION d'une société sur son territoire.

L'élève doit pouvoir	Contenu d'apprentissage	Ressources/Notes de l'enseignant
O1 caractériser la population du Nouveau-Brunswick ;	Caractéristiques de la population <ul style="list-style-type: none"> – Nombre, répartition, vieillissement, – Groupes ethniques ; francophones, anglophones, autochtones, allophones* – Origine, langue, religion, culture, activités économiques et autres – L'importance numérique des francophones par rapport aux autres ethnies 	
O2 établir les relations qui existent entre certains des groupes ethniques* qui caractérisent la population du Nouveau-Brunswick ;	Relations <ul style="list-style-type: none"> – Participation aux activités récréatives et culturelles – Échanges économiques – Partage au milieu de travail – Mariage, union et vie commune 	
O3 décrire des manifestations culturelles associées à des groupes ethniques du Nouveau-Brunswick ;	Manifestations culturelles <ul style="list-style-type: none"> – Fête des Acadiens, Foire brayonne, festival des Irlandais, Pow Wow autochtone 	
O4 reconnaître les principales villes du Nouveau-Brunswick ;		
O5 reconnaître les trois paliers de gouvernement au Nouveau-Brunswick ;		
O6 associer des services au palier du gouvernement provincial ;	Services du gouvernement	

<p>O7 décrire de façon simplifiée le fonctionnement politique de sa province ;</p>	<p>Fonctionnement politique :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Élections, postes clés (chefs des partis politiques, députés, ministres, premier ministre) – Nommer les principaux dirigeants ; décrire leur rôle ; associer à l'application de certaines lois 	<p><i>Apprendre la démocratie</i> collection « Mosaïque », <i>Urbanistes demandés I</i></p>
<p>O8 reconnaître des lois établies au Nouveau-Brunswick;</p>	<p>Lois établies au Nouveau-Brunswick</p> <ul style="list-style-type: none"> – Lois des langues officielles – Lois des véhicules motorisés, – Lois de la circulation routière (tourner à droite à la lumière rouge) – Lois sur la chasse et la pêche – Loi sur l'éducation – Diverses lois sur la protection (territoire, espèces, environnement) 	<p>site Internet de la province du Nouveau-Brunswick www.gnb.ca</p>
<p>O9 associer ces lois à des personnes qui voient à leur application.</p>	<p>Personnes qui voient à l'application des lois</p> <ul style="list-style-type: none"> – Policiers, ombudsman, gardes-forestiers, juges. 	
<p>O10 décrire les principaux éléments des milieux naturels et construits du territoire du Nouveau-Brunswick ;</p>	<p>Éléments des milieux naturels</p> <ul style="list-style-type: none"> – Végétation, sols fertiles ou non, côtes, montagnes, plaines, hydrographie <p>Éléments des milieux construits</p> <ul style="list-style-type: none"> – Occupation rurale ou urbaine, bâtiments, constructions diverses, parcs industriels, terres agricoles, jardins, routes 	
<p>O11 caractériser les principales activités économiques du Nouveau-Brunswick.</p>	<p>Activités économiques du Nouveau-Brunswick</p> <ul style="list-style-type: none"> – Pêche : pêche commerciale, aquaculture, usines de transformation, port de Saint John – Forêt : coupe du bois, moulins, scieries, sylviculture*, arbres de Noël – Agriculture : culture des patates, cultures de fruits (bleuets, canneberges, pommes), acériculture*, élevage des animaux (porc, vache laitière, volaille ...) – Mines : potasse, tourbe, sel, fer, zinc, plomb, cuivre – Nouvelle économie : centres d'appel, centres commerciaux, tourisme 	

<p>O12 établir des liens entre des activités économiques de la population et des éléments de l'aménagement du territoire de cette province ;</p>	<p>Liens entre les activités économiques et l'aménagement du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> – Arbres de Noël (reboisement de la forêt d'une seule espèce) – Construction de centres commerciaux, usines, industries (utilisation de grandes étendues de terres agricoles) – Moulins, scieries (accumulation de bran de scie) 	
<p>O13 établir des liens entre des besoins de la population du Nouveau-Brunswick et des éléments de l'aménagement du territoire de cette province.</p>	<p>Liens entre les besoins de la population et l'aménagement du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> – Loisirs et sports : sentiers pédestres, pistes cyclables, terrains de jeux, centres de conditionnement physique, arénas, parcs d'amusement – Protection de l'environnement : clôtures le long des routes, recyclage – Transport et communication : routes, tours de communication, port de Saint John, aéroport international de Moncton, satellite – Éducation : construction des écoles, des bibliothèques, des terrains de jeux – Économie : construction d'usines de poisson, de quais, d'usines de pâtes et papiers – Santé : cliniques médicales, hôpitaux, foyers de soins 	

LE CHANGEMENT

L'élève doit pouvoir rendre compte de CHANGEMENTS dans l'organisation d'une société sur son territoire.

Vue d'ensemble

L'observation de la province à deux moments suffisamment distants permet à l'élève de constater les changements qui se sont produits durant cette période. L'élève doit relever des changements dans l'organisation démographique de la province : le nombre de personnes n'est plus le même, des groupes ethniques se sont ajoutés, la répartition de la population a pu varier. Il établira un lien entre certains changements et leurs causes ou leurs conséquences.

Le territoire a aussi été transformé par les nouveaux besoins de la population qui compose la société de la province. L'élève doit relever ces transformations et chercher à en trouver des causes et des conséquences.

C'est la prise de conscience de ces changements et de ces transformations qui peut amener l'élève à comprendre l'évolution.

L'élève aborde aussi ici l'histoire de sa province par l'étude des temps forts qui l'ont marquée depuis sa fondation en 1784. Il est capable de décrire les grands événements qui s'y sont déroulés, de nommer certains personnages et décrire leur rôle dans certains événements. Des temps forts ainsi que des personnages sont considérés comme importants dans l'étude de l'histoire de la province. Ceci ne doit pas limiter l'élève, il peut faire l'étude d'autres événements ou d'autres personnages qui ont eu une influence provinciale, selon ses sujets d'intérêt ou selon l'impact dans sa région.

<p>C7 relever des différences significatives dans l'aménagement du territoire de la province entre aujourd'hui et le temps de sa fondation (1784);</p>	<p>Différences dans l'aménagement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autoroutes, chemin de fer, terres agricoles, ponts, industries, parcs provinciaux, forêts 	
<p>C8 relever des différences dans les activités économiques du Nouveau-Brunswick aujourd'hui et le temps de sa fondation (1784) ;</p>	<p>Différences dans les activités économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sylviculture*, acériculture*, coupe du bois, pêche, chasse, technologie, équipes sportives professionnelles, mines (charbon), chaîne alimentaire, agriculture (pesticide) 	
<p>C9 établir des causes et des conséquences de ces transformations dans les activités économiques du Nouveau-Brunswick entre aujourd'hui et le temps de sa fondation (1784).</p>	<p>Causes et conséquences des transformations dans les activités économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la demande de bois ⇒ coupe à blanc - Quota de pêche, moratoire, conservation des espèces - Développement de la technologie ⇒ vitesse des communications - Moulin à pâte et papier ⇒ pollution de l'air et de l'eau 	

LA DIVERSITÉ

Vue d'ensemble

L'élève doit s'ouvrir à la DIVERSITÉ des sociétés sur leur territoire.

Afin de comprendre l'organisation de sa province, l'élève la compare sous différents aspects à une autre province canadienne pour faire ressortir les ressemblances et les différences. Ces dernières portent à la fois sur les aspects naturels du territoire des provinces et sur les aspects humains. Par exemple, la population présente-t-elle les mêmes caractéristiques? Les cités, les villes, les villages et les réserves ont-ils la même allure? Les constructions se ressemblent-elles? Les activités économiques se pratiquent-elles dans les mêmes secteurs? Sont-elles semblables ou différentes? C'est en constatant les ressemblances entre les provinces du Canada que l'élève peut construire sa vision du concept de province. Par contre, le relevé de leurs différences lui apporte un premier contact avec la riche diversité de son pays.

Il est tout aussi important que l'élève compare sa province avec d'autres milieux similaires, ailleurs dans le monde, là encore pour l'amener à s'ouvrir à la diversité des sociétés et des

territoires qui composent la Terre, dans l'acceptation et le respect des différences. Il peut être difficile de trouver des modèles de provinces semblables à celui des provinces canadiennes, cependant la comparaison peut se faire avec des territoires de dimensions plus ou moins similaires, tels les états américains ou sud-américains, les départements français, les cantons suisses. Il serait tout particulièrement intéressant d'amener l'élève à comparer le Nouveau-Brunswick à la Louisiane en raison des liens qui existent entre ces deux territoires.

La découverte de l'ailleurs, proche ou lointain, doit faire découvrir à l'élève que sa province n'est pas isolée, qu'elle entretient des relations avec d'autres provinces canadiennes, d'autres régions du monde et que ces relations se traduisent par des réseaux de communication, des échanges de marchandises et des échanges entre les personnes.

LA DIVERSITÉ

L'élève doit pouvoir s'ouvrir à la DIVERSITÉ des sociétés sur leur territoire.

L'élève doit pouvoir	Contenu d'apprentissage	Ressources/Notes de l'enseignant
<p>D1 relever des ressemblances et des différences entre les caractéristiques de la province du Nouveau-Brunswick et celles d'une autre province du Canada ;</p> <p>D2 relever des ressemblances et des différences entre les caractéristiques de la population du Nouveau-Brunswick et celles de territoire plus ou moins similaires ailleurs dans le monde.</p> <p>D3 relever des ressemblances et des différences entre le territoire du Nouveau-Brunswick et celui d'une autre province du Canada ;</p> <p>D4 reconnaître les relations qui s'établissent entre le territoire du Nouveau-Brunswick et celui d'une autre province du Canada ;</p> <p>D5 reconnaître les relations qui s'établissent entre le territoire du Nouveau-Brunswick et d'autres territoires ailleurs dans le monde.</p>	<p>Ressemblances et différences Ces éléments devraient être étudiés en parallèle avec ceux de l'organisation de la société et du territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>Société</i> : relations entre les groupes ethniques, les caractéristiques de la population, les manifestations culturelles, les principales villes et les activités économiques – <i>Territoire</i> : les principaux éléments des milieux naturels et construits, l'organisation du territoire, l'activité économique <p>Relations</p> <ul style="list-style-type: none"> – Identifier les provinces canadiennes où vont s'établir des personnes du Nouveau-Brunswick et les régions du monde d'où proviennent de nouveaux habitants de la région – Chercher où sont exportées les productions de sa province et d'où proviennent des produits importés et consommés au Nouveau-Brunswick – Reconnaître les grands réseaux de communication et de transport qui se sont établis entre le Nouveau-Brunswick et d'autres endroits dans le monde : port de Saint John, aéroport international de Moncton, Internet, satellite, tours de communication, route 	

ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

L'ORGANISATION, LE CHANGEMENT ET LA DIVERSITÉ D'UNE SOCIÉTÉ SUR SON TERRITOIRE

Vue d'ensemble

Les sciences humaines, par le biais de l'histoire et de la géographie, constitue le lieu privilégié d'éducation à la citoyenneté. En se familiarisant avec l'organisation de sociétés d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs, l'élève prend conscience non seulement des droits et des responsabilités de chacun, mais aussi des valeurs qui sous-tendent la vie en société.

En exprimant son point de vue, en le confrontant à celui des autres élèves et en le nuancant, l'élève construit peu à peu son interprétation de la réalité. Il développe son esprit critique en reconnaissant les **atouts*** et les **contraintes*** d'une société et de son territoire et il

s'ouvre graduellement à l'acceptation et au respect des différences. Par le fait même, il acquiert les habiletés nécessaires à l'agir responsable du citoyen éclairé dans une démocratie.

En sciences humaines, les RAS de l'éducation à la citoyenneté ne doivent pas être enseignés de façon isolée mais doivent être liés aux activités de l'*organisation*, du *changement* et de la *diversité* d'une société sur son territoire. Par contre, il est important de noter que l'éducation à la citoyenneté ne relève pas uniquement des sciences humaines mais appartient à toutes les disciplines scolaires.

ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

L'ORGANISATION, LE CHANGEMENT ET LA DIVERSITÉ D'UNE SOCIÉTÉ SUR SON TERRITOIRE

L'élève doit pouvoir	Contenu d'apprentissage	Ressources/Notes de l'enseignant
E1 expliquer des droits et des responsabilités des citoyens du Nouveau-Brunswick ;	Droits et responsabilités Règles de vie	<i>Apprendre la démocratie</i> , p. 115 et p. 235
E2 reconnaître les symboles du Nouveau-Brunswick ;	Atouts – Ressources naturelles, attraits touristiques, bilinguisme, ports de mer (ex. : port de Saint-John ouvert à l'année)	<i>Guide : L'éducation aux droits de la personne</i> <i>Apprendre ensemble : nos droits et nos devoirs</i>
E3 faire ressortir des atouts* et des contraintes* de l'organisation du Nouveau-Brunswick ;	Contraintes – Manque d'emploi, groupes minoritaires, exode vers les centres urbains, diminution de la population	
E4 échanger avec les autres élèves de son groupe-classe;	<i>Il est à noter qu'un atout dans un milieu peut se révéler une contrainte dans un autre milieu et vice versa</i>	Annexe 3 : Les habiletés coopératives
E5 exprimer son point de vue ;	Développement des habiletés sociales	
E6 présenter des arguments ;		
E7 comparer son point de vue à celui des autres élèves ;		
E8 nuancer son point de vue au besoin.		

HABILETÉS TECHNIQUES

L'ORGANISATION, LE CHANGEMENT ET LA DIVERSITÉ D'UNE SOCIÉTÉ SUR SON TERRITOIRE

Vue d'ensemble

Les habiletés techniques proposées en sciences humaines permettent à l'élève de mieux comprendre l'organisation d'une société sur son territoire. En situant des éléments sur une carte, l'élève se fait un portrait du territoire afin de mieux saisir l'aménagement que la société y a apporté. Ces habiletés doivent donc être développées au fur et à mesure que l'élève étudiera l'*organisation*, le *changement* et la *diversité*.

Quant au vocabulaire, il est à noter qu'il faut s'assurer d'utiliser celui propre aux sciences humaines et ne pas essayer de simplifier les termes. Il serait intéressant d'amener l'élève à créer son propre lexique au fur et à mesure qu'il rencontre un mot inconnu.

Il est aussi important de faire le lien entre ces habiletés et celles prescrites dans les autres programmes : français, mathématiques, sciences et autres. Ceci permet alors un temps privilégié à l'intégration de matières.

H3 situer le Nouveau-Brunswick sur une carte de l'ensemble régional de l'Atlantique, sur une carte du Canada et sur une carte du monde ;

H4 situer les principaux éléments des milieux naturels et construits de la province sur une carte simple ;

H5 situer les territoires avec lesquels le Nouveau-Brunswick entretient des relations, au Canada et ailleurs ;

H6 situer sur une ligne du temps des événements et des personnages ayant marqué l'organisation de sa province depuis les débuts de son histoire.

Glossaire

Acériculture : exploitation et culture de l'érable à sucre.

Allophone : au Canada, individu dont la langue maternelle n'est ni une des langues officielles ni une langue autochtone.

Atout d'un territoire : ce qui peut constituer une force pour un territoire, tels milieu naturel favorable, ressources importantes facilement exploitables.

Changement : modification apportée à l'organisation d'un groupe-social, d'une société ou d'un territoire.

Contrainte d'un territoire : ce qui peut constituer une faiblesse, une difficulté à surmonter, tels climat contraignant, sols peu fertiles, relief montagneux, localisation en latitude.

Démographie (Démographique) : science statistique des populations humaines, de leur évolution, de leurs mouvements.

Diversité : différences dans des composantes de sociétés ou de territoires qui ressortent lors d'une comparaison. De cette diversité peuvent naître de la complémentarité, des échanges ou des conflits.

Groupe ethnique : groupe de personnes qui partagent des origines communes, dont le pays d'origine ; un groupe racial peut contenir différents groupes ethniques.

Métacognitif, ive : se rapporte à la conscience qu'une personne a de son fonctionnement cognitif et des stratégies qu'elle utilise pour réguler sa façon de travailler intellectuellement. (Pintrich 1990)

Organisation : agencement des différentes composantes d'une société ou d'un territoire et des liens qui les unissent.

Questionner :

– **question de niveau cognitif inférieur** : c'est une question utilisée pour rappeler des connaissances simples ou pour reconnaître des informations factuelles déjà lues ou présentées par l'enseignant. Elle correspond aux opérations de description, de reconnaissance, de discrimination et de résumé.

– **question de niveau cognitif supérieur** : c'est une question qui exige de l'élève une organisation mentale des informations et une application de connaissances déjà acquises. Elle correspond aux opérations d'analyse, de synthèse, d'application et d'évaluation.

Société : groupement d'êtres humains unis par des besoins, des valeurs, des règles de fonctionnement communes et partageant un même territoire.

Sylviculture : entretien des forêts en vue de leur exploitation. Exemples : la préparation des terrains, la restauration des zones déboisées et l'entretien des jeunes arbres sont des mesures sylvicoles.

Territoire : espace organisé et construit qui tient compte à la fois du milieu naturel et des transformations que les humains y ont apportées.

L'ORGANISATION, LE CHANGEMENT ET LA DIVERSITÉ D'UNE SOCIÉTÉ SUR SON TERRITOIRE

Pistes d'enseignement	Pistes d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une carte géante du N.-B. (Selon les physiographies, aéroport, hôpitaux etc.). Inventer une légende • Sondage et réalisation d'une ligne du temps au niveau des changements • Créer un livre informatif sur la province du N.-B. (volets : population, attraits touristiques, etc.) • Plan d'un voyage autour du N.-B. (ressources économiques, langue parlée, 5 villes au choix de l'élève, population) • Créer un guide touristique (attrait, parcs provinciaux, etc.) • Visiter un village autochtone • Faire un graphique à bandes pour comparer les populations • Faire un plan de voyage dans une ville ou un village du N.-B. • À partir d'un sondage, réaliser un pictogramme qui représente les goûts pour les attraits touristiques • Échange (correspondance) avec une autre école du N.-B., au Canada ou ailleurs dans le monde. • Réaliser une annonce publicitaire pour promouvoir la province du N.-B. (exemple : Extra-vacances) • Entrevue avec un député • Vivre une élection provinciale • Créer un dépliant informatif de la province du N.-B. • Inventer une pièce de théâtre à partir d'un évènement historique • Un rallye touristique • Créer un diagramme de Venn au niveau des ressemblances et différences entre sa province et un endroit dans le monde • Création d'une page WEB sur le N.-B. • Création d'un jeu-questionnaire sur la province du N.-B. • À partir du visionnement des vignettes du Patrimoine, relever les causes et conséquences des changements • Visite d'un musée ou d'attrait touristique • Exposition de photos du N.-B. d'autrefois • Exploitation du journal au niveau de l'actualité provinciale • Créer un organigramme du gouvernement provincial 	<ul style="list-style-type: none"> • Portfolio de sciences humaines • Journal de bord • Auto-évaluation et évaluation par les pairs du travail d'équipe • Projets • Présentation de projets par les élèves • Grilles d'observation ou d'analyse* • Échelles d'évaluation descriptive* • Échelles d'attitude* • Questionnaire oraux ou écrits * • Entrevues individuelles* • Tâches pratiques* • Rapports de visites éducatives* • Organisateur graphique qui représente le bilan des apprentissages • Faire des hypothèses (émettre) • Formuler des questions pertinentes • Travaux de recherches* • Résumés et critiques de l'actualité* <p style="text-align: center;">(* tiré du cadre théorique)</p>

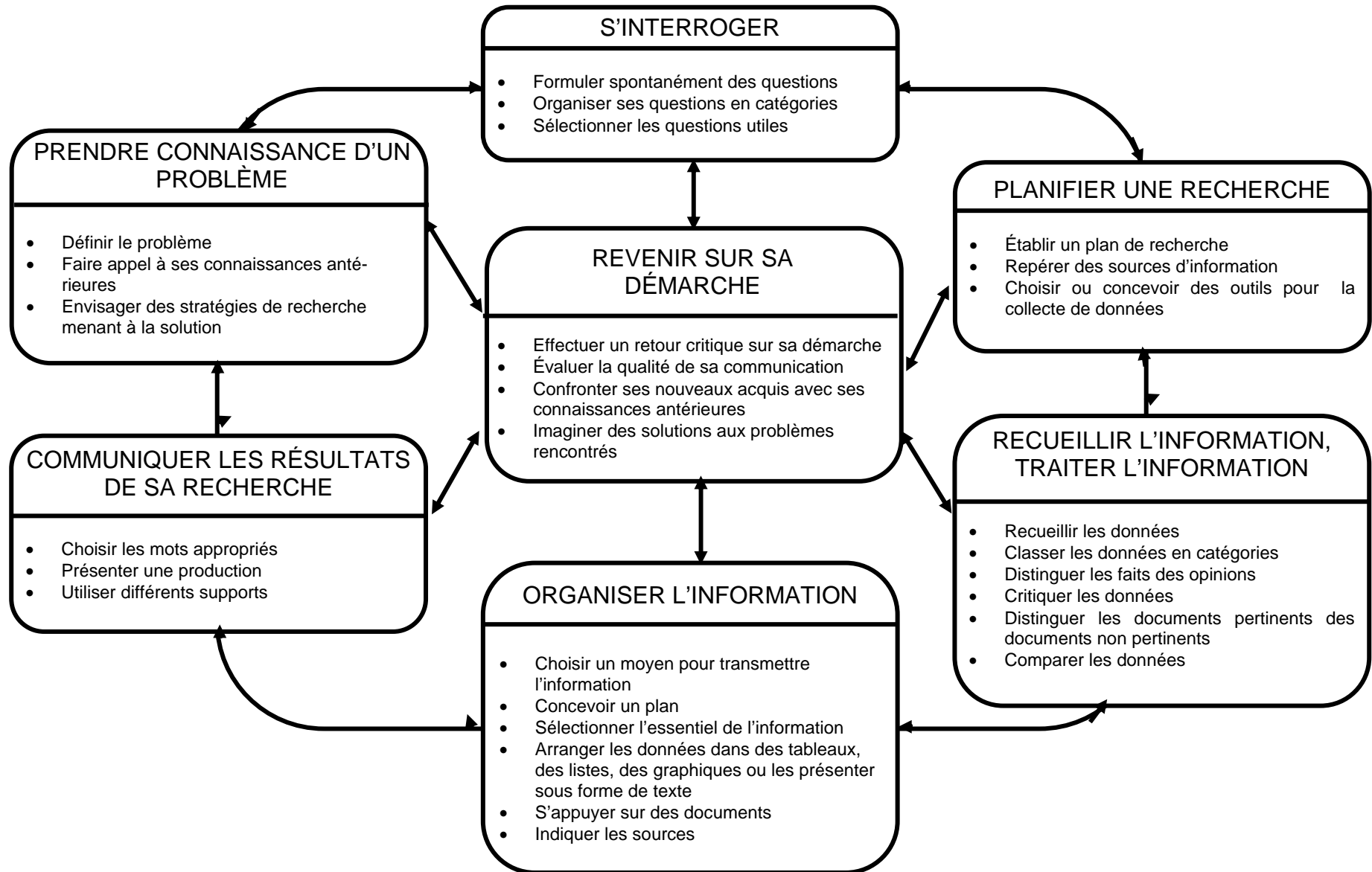
Ressources pédagogiques

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Cartes :<ul style="list-style-type: none">– Le Canada d’aujourd’hui – Carte n° 30– Le Monde – Carte n° 64– Le Monde centré sur les provinces de l’Atlantique– Carte routière du Nouveau-Brunswick• Globe terrestre• Guérin - Atlas scolaire• Les Éditions de la Chenelière - Collection « Mosaïque »<ul style="list-style-type: none">– <i>Festivités</i>– <i>Place du marché</i>– <i>Urbanistes demandés I</i>– <i>Identité canadienne et franco-ontarienne</i>– <i>La francophonie dans le monde</i>– <i>Questions de choix (gouvernement)</i>– <i>Guide d’initiation à la cartographie</i>–• Les Éditions de la Chenelière - Collection « Coup d’œil »<ul style="list-style-type: none">– <i>Les provinces et les territoires du Canada</i>– <i>Les capitales du Canada</i>– <i>Les régions du Canada</i>– <i>Les gens célèbres du Canada</i>– <i>Les attraits du Canada</i>• Fondation de l’éducation des provinces atlantiques<ul style="list-style-type: none">– Guide : <i>L’éducation aux droits de la personne</i>, Catalina Ferrer, Joan Gamble, Simone LeBlanc-Rainville.• Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick<ul style="list-style-type: none">– <i>Apprendre ensemble : nos droits et nos devoirs</i> | <ul style="list-style-type: none">• Nimbus Publishing Ltd. - <i>À la recherche des anciens Mi’kmaq</i>• Les Éditions Hurtubise<ul style="list-style-type: none">– <i>Nous reviendrons en Acadie</i>, Marie-Paule Mignot– <i>Herménégilde l’Acadien</i>, Alain Rimbault• Village historique acadien<ul style="list-style-type: none">– <i>Hier l’Acadie : scènes du village historique acadien</i>– <i>Les défricheurs d’eau</i>• Formac Publishing Ltd. - <i>Kings Landing</i>• Les Éditions de la Chenelière/McGraw-Hill - <i>Apprendre la démocratie</i> <hr/> <ul style="list-style-type: none">• <u>À la bibliothèque de l’école</u><ul style="list-style-type: none">– Encyclopédie Grolier : <i>À la découverte du Canada</i>– Revues des sociétés historiques• <u>Village historique acadien et votre classe</u><p>Visite de classe par un interprète en costume d’époque avec un coffret rempli d’articles de nos ancêtres afin de faire connaître la culture des Acadiens du 19^e siècle</p><p>Personne ressource : Monsieur Sylvain Godin</p><p>→ www.villagehistoriqueacadien.com</p> |
|--|--|

Sites Internet en sciences humaines

- Statistique Canada
<http://www.statcan.ca/>
- Citoyenneté et Immigration Canada
<http://cicnet.ci.gc.ca>
- La piste amérindienne
<http://www.autochtones.com>
- Province du Nouveau-Brunswick
<http://www.gnb.ca>
- Les sept villes néobrunswickoises des fiches suivantes :
Canada/Nouveau-Brunswick/Fredericton
<http://encyclo.francophone.net/consultation/fiche.cfm?numtex=135>
Canada/Nouveau-Brunswick/Saint-John
<http://encyclo.francophone.net/consultation/fiche.cfm?numtex=137>
Canada/Nouveau-Brunswick/Moncton
<http://encyclo.francophone.net/consultation/fiche.cfm?numtex=133>
Canada/Nouveau-Brunswick/Miramichi
<http://encyclo.francophone.net/consultation/fiche.cfm?numtex=153>
Canada/Nouveau-Brunswick/Campbellton
<http://encyclo.francophone.net/consultation/fiche.cfm?numtex=136>
Canada/Nouveau-Brunswick/Edmundston
<http://encyclo.francophone.net/consultation/fiche.cfm?numtex=132>
Canada/Nouveau-Brunswick/Bathurst
<http://encyclo.francophone.net/consultation/fiche.cfm?numtex=134>
- Territoire Nunavut
<http://www.nunatour.nt.ca>
- Les provinces du Canada
<http://www.csmanoirs.qc.ca/wsed/coast/projet/INTRODUC.htm>
- Environnement Canada
<http://www.mb.ec.gc.ca/FRENCH/>
- Divers paliers de gouvernement
<http://www.geocities.com/gouvcanontmun/index.html>
- Atlas des communautés canadiennes
<http://cgdi.gc.ca/ccatlas/ccatlasf/atlas.htm>
- Base nationale de données topographiques (BNDT). Possible de faire des zooms sur une région désirée.
<http://www.uottawa.ca/library/map/ntdb-f.htm/>
- Centre canadien de télédétection.(Visitez des images du Canada)
<http://www.ccrs.nrcan.gc.ca/ccrs/homepg.pl?f>
- Atlas géographique mondial
<http://www.atlasgeo.net/index.htm>
- Patrimoine canadien
<http://www.pch.gc.ca>
- Réseau canadien du patrimoine canadien
http://www.rcip.gc.ca/f_main_menu.html
- Les 12 sites canadiens du patrimoine mondial
<http://parkscanada.pch.gc.ca/unesco/CANMAP/CANMAPF.HTM>
- Services de renseignements généalogiques
<http://www.archives.ca/www/svcs/francais/genealogie.html>
- Centre de documentation et d'études madawaskayennes (CEDEM)
<http://www.cuslm.ca/dedem>
- Centre d'études acadiennes – Université de Moncton
<http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/cea.html>
- Archives de folklore - Université de Moncton
<http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/folk.html>

Annexe 1 : Stratégie d'enquête



Les fiches de questions

Haut
niveau

Pourquoi est si important ?
Explique pourquoi ?
Explique comment ?
Comment ferait-il ?
Comment pourrait-il faire ?
QUI FERAIT ? JUSTIFIE LE POURQUOI.
QUI POURRAIT FAIRE ? JUSTIFIE LE
COMMENT.
Lequel ferait ?
Comment affecte ?
Explique les ressemblances entre et
Explique les différences entre et
Pourquoi est-ce que est meilleur que ?
Pourquoi pourrait-il faire ?
Quelles conclusions peux-tu en tirer ?
Quelles sont les forces de ?
Quelles sont les faiblesses de ?
Que pourrait-il arriver ?

Bas
niveau

Nomme
Quelle est ?
Où est ?
Qui est ?
Combien y a-t-il ?

Louise Beaulieu, thèse 1996

Modèle de questionnement

Afin de promouvoir la pensée métacognitive, voici une liste de questions que l'on peut poser aux élèves. Ces questions peuvent être posées à différents moments de la démarche d'apprentissage. Elles devraient permettre à l'élève de s'auto-évaluer, de prendre position face à sa

démarche et à ses apprentissages et lui permettre de faire les ajustements nécessaires en vue d'atteindre les résultats d'apprentissage. Ces questions sont tirées du livre *L'apprentissage par projet* de Lucie Arpin et Louise Capra¹.

- As-tu déjà entendu parler de?
- Te souviens-tu d'une expérience semblable?
- Quelles sont mes questions ?
- D'où te viennent tes questions ?
- De quoi as-tu besoin pour réaliser ton projet ?
- Veux-tu me montrer les étapes de ton plan de recherche ?
- As-tu déjà réussi quelque chose de semblable ?
- As-tu suffisamment d'information ?
- Où peux-tu trouver l'information ?
- Comment peux-tu sélectionner les informations importantes ?
- Est-ce bien ce que tu veux dire ?
- Que te reste-t-il à apprendre ?
- Quel moyen a été le plus efficace ?
- Où as-tu vérifié tes réponses ?
- Comment peux-tu me convaincre que tu as raison ?
- Comment vas-tu utiliser ce que tu as appris ?
- Comment feras-tu la prochaine fois ?

1. Arpin, L. et Capra, L., *L'apprentissage par projets*, Montréal, Chenelière McGraw-Hill, 2001

Afin de promouvoir des apprentissages durables et transférables, l'enseignant doit agir comme modèle et rendre l'élève capable de se poser des questions de qualité. Une question de qualité devrait créer un conflit cognitif chez l'élève et l'amener à faire une réflexion plus

- Est-ce que notre province est semblable à une autre province canadienne ? En quoi est-elle semblable ?
- Pourquoi les éléments naturels sont-ils importants? Pourquoi les éléments construits sont-ils importants?
- Si tu devais accueillir une élève qui fréquente une école d'un autre pays, que lui dirais-tu pour qu'elle connaisse mieux ta province ?
- La province du Nouveau-Brunswick a beaucoup changé depuis sa fondation en 1784. Quelles sont les causes qui ont amené ces changements ?
- Nomme des lois qui t'aident à être un citoyen responsable ? Explique bien ta réponse.

approfondie du concept à l'étude. Parfois ces questions seront posées au début de la leçon, tandis qu'à d'autres moments, elles pourront être utilisées afin de relancer l'élève dans sa recherche et ainsi lui permettre de traiter l'information acquise au cours des dernières leçons.

- Tu veux organiser une fête pour tes amis d'un autre pays. Quels genres d'activités devras-tu inclure dans ton programme afin qu'ils découvrent la diversité de la population du Nouveau-Brunswick ?
- Pourquoi pratique-t-on cette activité économique à cet endroit plutôt qu'à un autre endroit ? Si on avait choisi un autre endroit, quel impact cela aurait eu sur la population ?
- Parfois on pratique des activités dans des milieux construits, tandis qu'à d'autres moments, on pratique des activités dans des milieux naturels. En quoi ces activités sont-elles différentes et semblables ? Lesquelles préfères-tu ?

Annexe 3

Les habiletés coopératives



Les habiletés sociales

1^{er} niveau :

1. Se mettre au travail calmement, sans déranger les autres.
2. Parler à voix basse.
3. Rester avec le groupe.
4. Parler chacun son tour.
5. Encourager les autres à participer lorsqu'ils rencontrent des difficultés, etc.
6. Appeler les personnes par leur nom.
7. Regarder la personne qui parle.
8. Pratiquer l'écoute active.
9. Respecter l'autre.
10. S'entraider.
11. Garder ses mains et ses pieds chez soi.

2^e niveau

1. Exprimer son appui et son appréciation de façon verbale et non verbale (signes des yeux, éloge, valoriser les idées des autres, etc.)
2. Inviter les autres à s'exprimer.
3. Exprimer son désaccord de façon respectueuse.
4. Partager ses impressions ou ses sentiments lorsque c'est pertinent.
5. Se montrer enthousiaste, faire appel à l'humour quand la motivation est plus faible.

3^e niveau

1. Vérifier l'existence d'un consensus.
2. Jouer le rôle de médiatrice ou de médiateur

Les habiletés cognitives

1^{er} niveau

1. S'en tenir à la tâche.
2. Regarder ses papiers : «chacun est à son affaire».
3. Suivre les consignes.
4. Parler chacun son tour.
5. Pratiquer l'écoute active.

2^e niveau

1. Rappeler le but du travail.
2. Partager les informations et les idées.
3. Suggérer des moyens pour effectuer le travail le plus efficacement possible.
4. Attirer l'attention sur les limites de temps.
5. Vérifier la compréhension des autres.
6. Offrir d'expliquer ou de clarifier.
7. Élaborer à partir des idées des autres.
8. Suggérer des nouvelles idées lorsque la motivation est à la baisse.
9. Partager les stratégies utilisées pour parvenir à une réponse.
10. Demander de l'aide ou des clarifications par rapport à ce qui a été dit ou fait dans le groupe

3^e niveau

1. Résumer de mémoire, à haute voix, ce qui vient d'être lu ou discuté.
2. Corriger ce qu'un autre a dit si certaines informations rapportées sont inexactes.
3. Élaborer, faire des liens entre la matière à l'étude et d'autres notions.
4. Aider à mémoriser : chercher des façons efficaces pouvant favoriser la mémorisation des données importantes

4^e niveau

1. Critiquer les idées et non les personnes.
2. Demander à un membre de justifier sa réponse ou sa conclusion (dans le cas de tâches complexes ou de problèmes difficiles).
3. Intégrer un certain nombre d'idées différentes dans une position unique

Howden, James (1997), *Le démarrage de l'apprentissage coopératif*

Annexe 4

Temps forts

- 1784: arrivée des Loyalistes et fondation du Nouveau-Brunswick
- 1785: arrivée des Acadiens au Madawaska (et de plusieurs familles dans le Nord-Est du N.-B.)
- 1867: entrée du Nouveau-Brunswick dans la Confédération
- 1871: loi des écoles du N.-B. et crise (*Histoire de l'Acadie* de N. Landry et N. Lang p. 169-170)
- 1887: fondation du journal *l'Évangéline* (fin de publication en 1982)
- 1914-1918: Première Guerre mondiale (participation du N.-B. et soldats de différentes régions)
- 1919: obtention du droit de vote des femmes du Nouveau-Brunswick obtiennent le droit de vote (droit de siéger en 1934)
- 1936: création de l'archevêché de Moncton (Mgr. Arthur Melanson, premier archevêque de Moncton, photo et texte dans *Histoire de l'Acadie* de N. Landry et N. Lang, p. 249)
- 1936-1938: fondation de 29 caisses populaires acadiennes (la première à Petit-Rocher en 1936)
- 1939-1945: Deuxième Guerre mondiale (participation du N.-B. et soldats de différentes régions)
- 1960: élection du premier Acadien au poste de premier ministre du N.-B., Louis J. Robichaud
- 1963: création de l'Université de Moncton (fusion de trois collèges: Sacré-Coeur (Bathurst), Saint-Joseph (Memramcook) et Saint-Louis (Edmundston))
- 1969: adoption de la loi sur les langues officielles du N.-B.
- 1970: création des Éditions d'Acadie, première maison d'édition en Acadie
- 1975: rapport Lebel - création d'une université à trois campus (Edmundston-Moncton-Shippagan)
- 1984: fondation du journal *L'Acadie NOUVELLE*
- 1993: reconnaissance formelle de l'égalité des deux communautés linguistiques du N.-B. (loi 88 enchâssée dans la Constitution canadienne)
- 1994: premier Congrès mondial acadien
- 1999: Sommet de la Francophonie à Moncton

Annexe 5

Personnages importants

- Amand Landry: député de Westmorland de 1846-1850, 1853-1857 et 1861-1870 (retraite) ; premier Acadien à siéger à la législature du N.-B. Photo dans N. Landry et N. Lang, *Histoire de l'Acadie*, p. 134
- Pierre-Amand Landry (1846-1916) fils d'Amand, premier Acadien à être nommé ministre de la législature du N.-B., aussi l'un des premiers Acadiens membre du Parlement canadien, premier Acadien à remplir la fonction de juge de la Cour suprême du N.-B. et premier Acadien fait Chevalier. Photo et encadré dans N. Landry et N. Lang, *Histoire de l'Acadie*, p. 161-162
- Abbé Marcel-François Richard: curé de Saint-Louis en 1874 ; a ouvert un collège acadien à Saint-Louis, fermé en 1882 ; très actif lors des Conventions nationales, titre de prélat domestique accordé en 1905 (photo dans N. Landry et N. Lang, *Histoire de l'Acadie*, p. 192)
- Pascal Poirier: sénateur acadien de 1885 à 1933 (texte et photo dans N. Landry et N. Lang, *Histoire de l'Acadie*, pp196-1997)
- Mgr Édouard Leblanc: premier évêque acadien nommé au siège épiscopal de Saint-John, N.-B., 1912 (photo dans N. Landry et N. Lang, *Histoire de l'Acadie*, p. 209)
- P.J. Veniot: député provincial, premier Acadien à être «nommé» premier ministre (1923-1925), membre du cabinet des ministres du gouvernement fédéral après 1925 (photo et texte dans N. Landry et N. Lang, *Histoire de l'Acadie*, p. 233)
- Louis J. Robichaud: premier Acadien «élu» premier ministre du N.-B. en 1960 ; a fait adopter la *Loi sur les langues officielles* au Nouveau-Brunswick
- Roméo Leblanc: député, ministre, sénateur et gouverneur général du Canada (premier Acadien à occuper ce dernier poste)
- Richard Hatfield: conservateur, premier ministre du N.-B. (1970-1987) a fait adopter une loi qui garantit l'égalité des deux communautés linguistiques francophone et anglophone
- Jean-Maurice Simard: ministre influent du gouvernement Hatfield, «père» de la loi 88
- Mathilda Blanchard: première femme à se présenter à la direction d'un parti provincial, le Parti conservateur en 1967
- Antonine Maillet : née à Bouctouche, auteure de *La Sagouine*, reçue de l'Ordre du Canada ; le personnage principal de la plupart de ses ouvrages incarne la mémoire collective du peuple acadien
- Joseph Augustine : né à Big Cove leader autochtone ; a découvert la butte Augustine à la réserve de Red Bank, endroit riche en artéfacts datant de plus de 2 400 ans ; a reçu le Prix du patrimoine provincial en 1988